

Grand-Lancy

La Gavotte se refait une beauté

Afin de respecter les normes fédérales, le centre équestre sera entièrement démolé et reconstruit grâce à une levée de fonds

Caroline Zumbach
@c_zumbach

Pour ses 40 ans, La Gavotte se refait une beauté. Le populaire centre équestre lancé en 1979 a été entièrement démolé et reconstruit grâce à une levée de fonds. Les édifices actuels seront démolis.

À l'origine de ce changement se trouve la nouvelle ordonnance fédérale sur la protection des animaux, entrée en vigueur en 2009. «Ce document fixe des normes strictes, indique Charlotte Dethurens, membre du comité de l'association en charge des lieux. À titre d'exemple, les chevaux doivent être réunis dans un grand espace couvert dans lequel ils peuvent entrer puis sortir à leur guise.»

Moins de bruit

Or, reprend notre interlocutrice, «à ce jour, nous disposons encore de box individuels. Afin de respecter ce document, nous devons donc refaire toutes les écuries.» Face à ce constat, l'équipe s'est prise à rêver de reconstruire la totalité du centre et a lancé une levée de fonds.

En quelques mois, 2,3 millions de francs ont été réunis, provenant de plusieurs fondations. Cette somme permettra d'assurer le financement du gros œuvre des trois nouveaux édifices en bois. Le premier sera destiné aux chevaux (il comprendra un grand espace commun et des box individuels pour les animaux malades ou portants). Le deuxième abritera les autres animaux de la ferme. Le troisième, quant à lui, sera dédié à



Plus de deux millions de francs ont été récoltés en quelques mois pour refaire à neuf les écuries. DR

Hoirie et bénévoles

La Gavotte a été construite en 1979 sur 4,2 hectares de terres appartenant à l'hoirie Roch, comptant une vingtaine de personnes. Elle est dirigée par une association et fonctionne grâce à une trentaine de bénévoles encadrés par plusieurs responsables. Ils organisent une quinzaine de balades à cheval par semaine et accueillent plus de 800 enfants au cours de dix camps de vacances. **C.Z.**

l'accueil des visiteurs. Ce dernier disposera d'une cuisine, d'une buvette et d'une petite scène, à l'instar de la buvette historique où des spectacles étaient parfois organisés. «Ce n'était pas idéal car le bâtiment existant n'était pas insonorisé. Ces manifestations ont donc pu déranger certains voisins, déplore la responsable. Grâce à cette nouvelle salle polyvalente, nous espérons pouvoir proposer une petite programmation culturelle.»

Alors que les édifices de la ferme longent actuellement le chemin des Verjus, les futurs bâtiments seront érigés au centre des terrains. Cette nouvelle localisa-

tion a été rendue possible suite au déclassement par le Grand Conseil d'une partie des champs de La Gavotte en zone sportive, en 2013.

Les animaux déménagent

En construisant en retrait, l'association souhaite limiter les interactions entre les usagers de la ferme et les voitures. Cette décision permettra également de maintenir les activités en conservant les bâtiments actuels le temps des travaux qui débuteront au mois d'octobre et devraient se terminer à la fin de juin. C'est à ce moment-là que les animaux de la ferme - une

quarantaine de poneys, chevaux et ânes, des alpagas, un zébu, deux vaches highlands, des lapins, des moutons et une douzaine de chèvres - seront déplacés dans les nouvelles infrastructures.

L'avenir des porcs

Seuls treize porcs du centre quitteront la Gavotte. Initialement destinés à être remplacés dans différentes entités, ils ont finalement été cédés à la personne qui s'occupe d'eux depuis plusieurs années. Elle refusait de les séparer et cherche toujours un terrain pouvant les accueillir (*lire notre édition du 4 juillet*).

Il y a 140 ans

LA TRIBUNE DE GENÈVE

Divonne est sous l'eau. La police genevoise aussi

Il y a 140 ans, «La Tribune de Genève», née le 1^{er} février 1879, vivait son premier été. Qu'y lisait-on alors? Notre série d'été, en collaboration avec la Bibliothèque de Genève.

L'eau de Divonne a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois dans «La Tribune de Genève» (*lire nos éditions précédentes*).

Il est en effet question de construire une grande usine d'emouteillage, un projet qui soulève des vagues de contestation en France voisine, mais aussi à Genève et en Terre-Sainte, côté vaudois.

Il y a 140 ans, l'eau, venue du ciel cette fois-ci, faisait déjà parler d'elle dans la petite ville du Pays de Gex. Et pas en bien! Le dimanche 17 août 1879, la nouvelle figure en une du journal. C'est même la première dépêche. Son titre, «Trombe à Divonne», donne le ton.

Le journaliste écrit: «Hier soir vendredi, on remarquait dans la direction de Divonne un ciel très noir, sillonné de temps à autre de sinistres éclairs. Nous apprenons que cet orage qui a passé sur le village, y a produit une épouvantable catastrophe. Une trombe d'eau a gonflé subitement les eaux de la Divonne qui [...] ont débordé tout à coup, brisant sur leur passage les petits ponts qui se trouvent vers l'établissement des bains Vidart, puis se sont précipitées dans le village lui-même et y ont causé de grands ravages.»

La suite est plus dramatique encore: «Une jeune fille de vingt-quatre ans se trouvait en ce moment dans un magasin d'épicerie du haut du village et a été noyée par l'invasion subite des eaux. C'est la fille de M. R., ancien maire. Tout le village est dans la consternation.»

Le chroniqueur conclut: «Les bains eux-mêmes ont beaucoup souffert.» Sans doute pas autant que la famille de la défunte!

En bref

Un radar contre le bruit bientôt au bord de nos routes

Mobilité Le Conseil d'État souhaite mesurer le bruit des véhicules. Dans son édition de vendredi, «Le Courrier» indique que l'outil pourrait entrer en fonction avant la fin de l'année 2019 s'il existe. En revanche, s'il faut le développer, les véhicules bruyants seront identifiés en 2020. La décision du gouvernement fait suite à une motion des Verts au Grand Conseil, mais il n'existe pour l'heure aucune base légale pour amender un véhicule trop bruyant. **L.D.S.**

La masse salariale poursuit sa hausse à Genève

Statistiques Au deuxième trimestre de 2019, la masse salariale versée dans le canton de Genève a poursuivi sa croissance. L'Office cantonal de la statistique, qui a présenté les chiffres vendredi, a calculé une progression annuelle de 4,1% en termes nominaux (sans l'inflation). En termes réels, l'augmentation est de 3,1%. Après un mouvement de baisse entamé en 2011, la masse salariale est en hausse dans le canton depuis 2017. **L.D.S.**

Une pétition pour éjecter le tram du Vieux-Carouge

Aménagement L'association de sauvegarde de Carouge Le Boulet a remis une pétition au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Cité sarde afin de déplacer les rails de trams du Vieux-Carouge. Les 179 signataires militent pour le transfert des rames sur le boulevard des Promenades, plus large, révèle «20 minutes». Si la représentante des commerçants se dit opposée à un tel projet, le conseiller administratif Nicolas Walder veut «laisser la porte ouverte à un tram au Boulevard des Promenades». «Mais c'est un projet à 20 ans», a-t-il affirmé. **L.D.S.**

Les fresques urbaines 6/6

Le centenaire Hans Erni exhorte les Nations Unies à la paix

La fresque réalisée en céramique par l'artiste lucernois en 2009 encadre le portail de l'ONU

Pascale Zimmermann Textes
@zimmermannntdg
Laurent Guiraud Photos

De part et d'autre du portail de l'Organisation des Nations Unies, une fresque en mosaïque créée par Hans Erni monte la garde. De quoi esquisser un sourire si l'on songe à ces États qui souvent, dans cette enceinte, se regardent en chiens de faïence.

L'artiste suisse a inauguré cette œuvre monumentale l'année de ses 100 ans, le 6 juin 2009, affichant une formidable vitalité qui le caractérisa jusqu'à sa mort, en 2015. Il l'a nommée «Ta Panta Rhei», «Tout passe» en grec, car pour Erni, «les changements font partie de la vie».

Ce long ruban coloré exhorte les peuples à la paix. Il célèbre l'amour, la liberté, la dignité, le progrès, le sport. «Laissez percer vos idées, entrez dans les murs, qui ne sont que transparence. Car c'est de l'intérieur que sort tout ce qui est l'esprit des Nations Unies», déclara Hans Erni lors de la cérémonie de dévoilement du monument.

Scindée en trois parties, constituée de grands carreaux de 60 cm par 100 scellés dans le mur, la fresque s'étend sur 90 mètres de long et 2 mètres de haut, ce qui fait d'elle la plus grande de Suisse. Autre exploit, elle a dû être réalisée en un an. C'est là qu'intervient celui dont le nom figure tout en bas et tout à gauche de l'œuvre: François Ruegg.

Alors professeur aux Arts appliqués, le céramiste s'est vu confier ce travail d'Hercule. «Faire à la main aussi vite quelque chose d'aussi grand était impensable. De plus, je craignais de fausser la proposition artistique d'Erni, se souvient-il. J'ai donc trouvé une solution industrielle en Italie pour imprimer numériquement les dessins qu'il avait exécutés à la gouache. C'était risqué, le procédé était extrêmement lourd. Le format choisi pour chaque pièce était conséquent, le même que celui des dalles de la



place des Nations. On plaçait des pigments dans l'imprimante à la place de l'encre. Nous testions le

procédé, que j'affinai sans cesse avec les techniciens.» Le plus grand défi, c'était les couleurs.

François Ruegg a utilisé du grès pour les carreaux, qu'il a recouvert d'un engobe blanc: «Il fallait

un matériau qui résiste au gel, aux fortes chaleurs et aux brusques écarts de température. Le grès doit être cuit à 1240 degrés; or, plus on monte en température, plus les couleurs perdent en luminosité: les roses brûlent, les jaunes virent au beige, et les noirs au marron.» Erni se dira satisfait du résultat, même s'il rêvait de tons plus vifs.

«Cette commande a immédiatement suscité son enthousiasme. Il a compris que ce serait une œuvre majeure, la synthèse de son art», résume Jean-Charles Giroud, ancien directeur de la Bibliothèque de Genève et spécialiste d'Hans Erni. «Depuis les années 50, il a milité en faveur de la paix aux côtés des communistes - ce qui lui a attiré la méfiance des milieux artistiques et des institutions en Suisse. Il a ensuite pris ses distances, tout en restant profondément pacifiste.»

Les lignes qui sillonnent «Ta Panta Rhei» relient thèmes et personnages de manière abstraite. Pour Hans Erni, elles évoquaient l'unité. Son vœu pour l'ONU, sans aucun doute.

● Pas de paix sans colombe. Et pas d'œuvre d'Erni sans ces figures mythologiques, corps nus athlétiques, toisons bouclées, chevaux en mouvement. Toute la grammaire picturale de l'artiste suisse s'exprime ici. Le trait blanc qui entoure les figures comme un serpent est aussi sa signature. Les joints entre les carreaux, gris, ont donc été peints en blanc par le carreleur à la demande de François Ruegg, pour que ne soit pas brisée la ligne conférant au dessin dynamisme et puissance.



● Au milieu de la fresque à droite du portail apparaît le lac Léman, avec un voilier, un poisson de belle taille et deux nageurs athlétiques. «Erni les avait peints nus, on voyait leurs fesses, se remémore François Ruegg. L'ONU à New York a mis son veto. Rémy Paganini et moi sommes allés ensemble à Lucerne voir Erni pour chercher une solution: même s'il jugeait cela ridicule, il a tracé deux traits blancs. Et voilà nos baigneurs en maillot de bain!»

● Trois hommes arborant dans le dos le serpent et le caducée, emblème des pharmaciens, figurent sur la fresque de gauche. Erni avait initialement dessiné des secouristes portant les couleurs de la Croix-Rouge. «Celle-ci n'a pas souhaité être représentée, il a fallu changer de symbole», commente François Ruegg. Autre exemple de censure: un enseignant se penche sur une jeune fille qui lit. «Un bureaucrate de l'ONU y a vu une incitation à la pédophilie. Mais là, Erni a tenu bon, il n'a rien effacé!»



Pour l'aide internationale, Genève est la plus généreuse de toutes les collectivités

Le Canton finance, à lui seul, près de la moitié de l'aide des collectivités suisses cantonales et communales

Alors que dans la plupart des pays, l'aide internationale est gérée au niveau national, en Suisse, elle, peut compter sur le soutien des collectivités cantonales et communales, parmi lesquelles Genève se distingue. Interview de Maria Jesus Alonso Lormand, directrice du Service de la solidarité internationale depuis 2010.

Genève dépense 16 millions pour l'aide internationale. Où va cet argent?

Nous soutenons de nombreux projets de développement et d'aide humanitaire portés par la société ci-



Maria Jesus Alonso Lormand, directrice du service. GEORGES CABRERA

ville genevoise ou par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération. Le canton finance des opérations du Comité international de la Croix-Rouge. Divers sec-

teurs de l'administration, les HUG, le Département du territoire, l'Instruction publique, mènent des projets concrets de coopération internationale. Nous soutenons enfin la

Genève internationale et les délégués de la société civile du sud pour qu'ils puissent venir participer aux activités des Nations Unies.

L'aide au développement remonte aux années 50. Quel est son sens aujourd'hui? L'aide caritative nord-sud, telle qu'on l'a connue, a beaucoup changé. D'abord, parce qu'il y a aussi une aide sud-sud, ensuite parce qu'on s'appuie sur les compétences locales souvent de grande qualité. Nous apportons alors des moyens financiers et des appuis très techniques. Sur le fond, on est passé de l'aide au partenariat en incluant les objectifs du développement durable de l'ONU, comme la réduction des inégalités sociales, l'égalité des sexes, etc. L'aide évolue et nous allons vers toujours plus de mise en réseau, avec un travail

par programmes d'actions et des responsabilités accrues données au travail de terrain.

Quelle est la particularité de l'action genevoise? D'une part, nous travaillons dans un canton dont la densité en ONG pointues dans ce domaine est remarquable. D'autre part, l'humanitaire fait partie de l'ADN genevois depuis très longtemps. Cela explique pourquoi le Canton et les communes, avec lesquelles nous nous coordonnons chaque année, sont aussi engagés.

La loi cantonale demande que l'aide représente 0,7% du budget. On en est à 0,22%, contre 0,45% au niveau de la Confédération... On sait qu'il y a encore des efforts à faire pour les budgets de la coopé-

Que faire face au panneau «Attention taureau»? Les randonneurs doivent-ils craindre une attaque de l'animal? Un spécialiste répond

Un panneau avec la mention «Attention taureau», c'est vraiment dissuasif. D'autant plus que le dessin montre l'animal au galop, l'air fulminant, avec des petits nuages qui lui sortent des naseaux, et des cornes bien pointues. On peut rencontrer ces mises en garde aux portillons d'entrée des alpages, par où les promeneurs ont le droit de passer pour poursuivre leur balade sur les sentiers pédestres.

Ceux qui nous ont signalé s'être retrouvés devant ce panneau ont rebroussé chemin. Sans aucune honte, mais à regret, alors qu'en fait, «il n'y a pas de raison de se méfier plus d'un taureau que d'une vache», déclare Étienne Junod, responsable du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), fournisseur de ces panneaux aux éleveurs qui les demandent.

«Le troupeau est organisé selon une structure matriarcale, explique Étienne Junod, également ingénieur agronome de formation et passionné d'éthologie bovine. Il y a la vache de tête, souvent la plus âgée, ou du moins la plus expérimentée, qui sait où sont l'eau et la bonne herbe. Il y a la vache dominante, la plus boxeuse, mais qui n'est pas la meneuse, puis il y a les adjuvantes, et les suivieuses. Le taureau est à part, dans son rôle de reproducteur. Ce n'est en tout cas pas lui le chef, ni le gardien du troupeau.»

Dans l'imaginaire de l'homme, la vache renvoie pourtant clairement une image d'animal paisible, alors que le taureau à l'air plus belliqueux... «Tant qu'on ne le dérange pas dans son rôle de Don Juan, il ne va pas se montrer agressif, poursuit le responsable de la SPAA. S'il est contrarié, ou mal luné, alors oui, attention. Mais sinon, les recommandations que nous donnons aux randonneurs sont les mêmes, avec ou sans taureau dans le pré.»

Étienne Junod rappelle toutefois que traverser un pâturage occupé par un troupeau de vaches n'est pas anodin, surtout quand il y a des mères allaitantes avec des génisses. «Quand on entre dans le pré, on est chez elles, dans leur assiette.» Il recommande aux randonneurs de garder leurs distances, de marcher tranquillement, en regardant le sol, comme si les vaches n'existaient pas. **Yves Merz**

ration internationale. Depuis quelques années, le taux d'effort cantonal reste stable, ce qui en valeur absolue n'est pas négligeable. Ce budget est intégralement consacré à la solidarité. La Confédération, elle, comptabilise dans son pourcentage d'autres prestations, comme l'aide aux réfugiés dans leur première année en Suisse.

Quelle sera votre prochaine action? En octobre, nous serons au Bangladesh pour visiter des camps de réfugiés Rohingyas. Le canton a fortement contribué au travail des associations suisses présentes sur place. Après, nous allons visiter en Birmanie un projet de formation professionnelle de jeunes femmes sorties de la prostitution.

Marc Bretton
@BrettonMarc

PUBLICITÉ

CONCOURS

Gagnez 50 abonnements pour la nouvelle saison de La Lanterne Magique!

La Lanterne Magique est un club de cinéma pour enfants de 6 à 12 ans qui présente 9 films par saison dans une vraie salle de cinéma.



Chaque séance est précédée d'un petit spectacle.

La carte de membre coûte 40 francs (30 francs pour le deuxième enfant, et gratuit pour chaque autre enfant de la même famille). Elle donne droit au journal du club et aux 9 projections de La Lanterne Magique. Inscriptions possibles tout au long de la saison (prix dégressif).

La Lanterne Magique de Genève est présente aux cinémas Cinéma Empire et Pathé Balxert.

35 abonnements pour le Cinéma Empire - CODE72
15 abonnements pour Balxert - CODE73

PAR SMS (Fr. 1.50/sms)
Tapez TDG CODE et le n° du code choisi
Envoyez le message au numéro 8000

PAR TÉLÉPHONE (Fr. 1.50 l'appel)
Appelez le 0901 02 00 00
Tapez le code de l'offre choisie puis suivez les instructions.

PAR INTERNET
www.tdg.ch/concours

Délai de participation: mercredi 21 août 2019 à 22h.
Conditions sous www.tdg.ch/concours

Tribune de Genève